



MONCEAUX

sur Dordogne

Votre journal d'information municipal Janvier 2020



Monceaux sur Dordogne

ROUTE
de l'HOSPITAL

ADRESSAGE

EAU POTABLE

TRAVAUX

ELECTIONS

VILLAGE
terre d'avenir

COMMUNE LABELLISÉE PROTECTION

Village Etoilé

DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES



MONCEAUX sur Dordogne

Votre journal d'information municipal Janvier 2020

Le mot du Maire

2020 ! ...

Une nouvelle année s'ouvre devant nous ; j'espère qu'elle apportera à chacune et chacun d'entre vous les satisfactions espérées dans tous les domaines.

Appréhendons l'avenir avec optimisme, il est des valeurs qui nous sont chères, et nul doute que le bien vivre ensemble restera la préoccupation majeure de tous pour 2020 et les années à venir !

A vous toutes et à vous tous, à titre personnel et au nom de l'équipe Municipale, je présente nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux de bonne et heureuse année !

Bonne année, bonne santé à vous tous et vos familles, bonne réussite dans tous vos projets !

Sommaire

Commémoration parachutage 1944	Page 2	Infirmières	Page 9
Travaux	Page 2	Repas des aînés	Page 9
Assainissement collectif	Page 5	Consommation d'eau	Page 9
Règlement du cimetière	Page 5	Tri des déchets	Page 9
La fibre arrive...	Page 6	Chemins ruraux et coupes de bois	Page 10
Eclairage public	Page 6	Abécédaire agricole	Page 10
Adressage	Page 7	Elections municipales	Page 10
Secrétariat de la mairie	Page 7	Vie des associations	Page 11
L'école	Page 7	Agenda 2020 et Etat civil	Verso
Opération élagage	Page 8		

MAIRIE

Le Bourg
19400 MONCEAUX SUR DORDOGNE
Tél. 05.55.28.06.95 - Fax : 05.55.28.30.10
mairie.monceaux19@orange.fr
www.monceaux.correze.net
Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30
et le samedi de 8h à 12h

AGENCE POSTALE

Du lundi au jeudi de 08h15 à 12h00

Directeur de publication : Hubert ARRESTIER,
Maire de Monceaux sur Dordogne

Rédaction : Commission Information et
Communication, et associations

Crédits photos : Municipalité, associations

Mise en page : Nicolas Stein

Impression : Les Imprimeurs Corrégiens

Papier : PEFC

Tirage : 340 exemplaires

Commémoration du parachutage de Moustoulat

Les Moncellois se souviennent...

Le 14 juillet 2019 fut célébré à la stèle commémorative des Chancèves, le 75^{ème} anniversaire du parachutage de Moustoulat.

Ce fut l'occasion pour les élus de décider de travaux de restauration de la stèle et de mise en valeur du lieu pour perpétuer la mémoire de l'évènement qui a participé à la libération de la France alors occupée.

La stèle a fait l'objet d'un décapage et du re-scellement des plots.

Il a été créé un parking à proximité et la réalisation de panneaux explicatifs permet désormais de visiter ce site en connaissance de cause. Pour les visiteurs étrangers, qui sont nombreux en période estivale, une traduction des textes



en Anglais a été réalisée. Cette valorisation fut prête pour la cérémonie du 14 juillet, honorée par la présence du détachement d'un peloton du 126^{ème} régiment d'infanterie de Brive-la-Gaillarde. Malheureusement, l'animation aérienne prévue a dû être annulée à cause du vent fort.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette valorisation, en particulier Yves du Pradel, Hubert Teil, Hélène & Jean-Luc Chibal, Jean Claude Ceyrat, les entreprises Michel Perrier et Jean Pierre Laurent, le musée national de la résistance Edmond Michelet de Brive-la-Gaillarde et l'Office National des Anciens Combattants.

Travaux

Voirie : Impasse Le champ

Les travaux d'amélioration de l'évacuation des eaux pluviales de la rue du Malefarge et l'aménagement de l'impasse Le Champ ont débuté début septembre après les marchés des producteurs de pays. Le temps étant de la partie, ils se sont déroulés dans de très bonnes conditions. La nouvelle évacuation des eaux pluviales vers le ruisseau du Malefarge est opérationnelle. Les réseaux (eau potable, eaux usées, électricité, téléphone et éclairage public) sont en place. Le chemin a été décaissé, un remblai d'épaisseur 30 cm servant de support a été réalisé. Les grilles pour les eaux pluviales sont en place. Est arrivé le mois d'octobre, les fortes pluies n'ont pas permis de réaliser le revêtement final (enduit bi-couche) à la suite. Il fallait attendre le mois de décembre et de meilleures conditions météorologiques pour réaliser l'enduit, pour avoir une bonne tenue dans le temps.



Télésurveillance du réseau d'eau potable :

(Présentation des travaux : voir bulletin de juillet 2019)



La consultation est terminée, le Marché a été attribué à l'entreprise Hydrau-elect, basée à Biars sur Cère.

Le montant des travaux HT s'élève à 42.400,00 €

Les travaux devraient débuter début 2020

Atelier Municipal - Travaux terminés !

Les travaux sont terminés....

La scène mobile utilisée pour les Marchés des Producteurs de Pays a trouvé sa place.

David et Julien aménagent petit à petit leur espace bureau.

Les joueurs du club de tambourin ont pu profiter des douches et sanitaires pour terminer leur saison.

Reste au temps à faire son œuvre pour homogénéiser la couleur du bardage.....



Réserve incendie au Theil :



Comme cela a été voté par le conseil municipal, une citerne incendie va être mise en place au Theil, au croisement de la route et du chemin communal, donc pratiquement en face du poulailler de Mélanie et Benoît Theil.

Cette citerne, de 120 m³, assurera la défense incendie des villages du Theil, de La Chassagne, du Claux... ainsi que celle du poulailler.

Le terrassement, réalisé par l'entreprise Ausset, est prêt à recevoir la citerne déjà livrée. La citerne sera installée avant début 2020.

Coté financement, Benoît et Mélanie cèdent le terrain pour l'Euro symbolique, et auront en charge l'entretien de la parcelle créée (y compris l'entretien de la clôture).

Ils ont aussi à leur charge les frais de terrassement alors que la commune paie la citerne, installe la clôture et règle les frais d'achat et de bornage de cette nouvelle parcelle.

Logement école de Moustoulat :

Les travaux sont terminés depuis fin octobre. De nouveaux locataires ont pris possession des lieux le premier novembre. Il s'agit de Lucie MODESTE et Romain PRADINAS. Lucie et Romain ont repris un commerce, café restaurant « Les Petits Ruisseaux » à Beaulieu-sur-Dordogne.

Nous leurs souhaitons la bienvenue sur notre commune et du succès dans leur nouvelle entreprise !



Clôture de la cour d'école :

Avant la rentrée des classes, une nouvelle clôture pour la cour de l'école a été mise en place par les agents techniques.



Alimentation en énergie du château d'eau de La Jonchère :

Pour alimenter l'unité de désinfection installée au château d'eau de La Jonchère, l'alimentation en électricité du site est nécessaire et indispensable puisqu'il s'agit d'une question de santé publique.

Ces travaux sont financés en totalité par la Fédération Départementale d'Electricité et d'Energie de la Corrèze (FDEE19) et le Secteur Intercommunal d'Electrification d'Argentat (SIE Argentat).

Le montant des travaux est estimé à 60 000,00 €.

Après étude, cette extension de réseau nécessite un renforcement du réseau existant au lieu-dit La Jonchère.

La nouvelle portion de réseau créée sera enterrée. Les travaux sont prévus fin 2019 / début 2020. Ils seront réalisés par l'entreprise SDEL.

Salle de Moustoulat :

Les travaux qui étaient prévus pour faciliter l'accès aux personnes handicapées sont pratiquement terminés, pour un coût d'environ 12500 €. A terme, auront été réalisés :



- Une fenêtre transformée en porte-fenêtre pour faciliter l'accès à la salle,
- La peinture de toutes les menuiseries extérieures,
- La mise en conformité de l'installation électrique,
- La pose d'une alarme intérieure (obligatoire),
- Une place de parking handicapée (elle aussi, obligatoire),
- L'amélioration du chauffage.

Cette salle sera conforme au cahier des charges « personnes à mobilité réduite » en catégorie 5. Nous avons fait ce qui devait l'être pour que l'utilisation de cette salle soit toujours possible.

L'assainissement de Vergnolles :

(Présentation des travaux : voir bulletin de juillet 2019)

Pour rappel, ces travaux concernent la création de l'assainissement collectif pour le village de Vergnolles.

A ce chantier, pour optimiser les coûts par la mutualisation des moyens et éviter ultérieurement de devoir recasser la chaussée, nous avons ajouté les opérations suivantes:

- Le renouvellement du réseau d'eau potable,
- L'enfouissement des réseaux secs (telecom, éclairage public et basse tension électrique).

Aujourd'hui la consultation est close et le chantier réseaux humides a été attribué à l'entreprise TERRACOL.

Le coût global HT de cette opération se répartit sur les différents budgets communaux de la façon suivante :

↪ Budget assainissement :	357.408,00 €
↪ Budget eau :	95.278,00 €
↪ Budget principal :	66.961,00 €
Total :	519.647,00 €

Nous attendons l'attribution officielle de l'aide accordée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Celle-ci doit nous parvenir avant la fin de l'année. Son montant devrait être de 114.000,00 €

Le reste à charge de la commune s'élèvera donc à 405.647,00 € HT

Pour connaître le budget intégral de l'opération il faut rajouter aux dépenses communales, la participation financière de la FDEE 19 (Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie) pour l'enfouissement des réseaux :

↪ Eclairage public :	15.500,00 €
↪ Réseau téléphonique :	21.000,00 €
↪ Réseau électrique :	175.000,00 €
Total de la participation FDEE 19 :	211.500,00 € HT

Le montant total du budget prévisionnel de l'opération est donc de : 731.147,00 € HT

Les travaux devraient débuter avant fin janvier

Révision du zonage assainissement

La commune de Monceaux sur Dordogne a réalisé en 2001 un schéma directeur de l'assainissement sur son territoire et défini un zonage pour implanter l'assainissement collectif.

Zone d'assainissement collectif :

- Le Bourg, La Bouyge, Le Chassang, Le Malpas,
- Laygues
- Escourbaniers
- Vergnolles
- La Tour de Labrot, Les près de Muraillat, Les Chanabals, Les prés de Vergnolles
- Le Pont de la Borie, La Brique
- La Borie (La Souvigne).

Zones d'assainissement non collectif :

Le reste du territoire de la commune

Ce zonage a été modifié et étendu à plusieurs parcelles adjacentes en 2007.

Aujourd'hui, la commune souhaite modifier ce zonage pour :

- ↪ Ajuster la délimitation de la zone d'assainissement du bourg et de ses abords avec la zone constructible définie par la carte communale.
- ↪ Confirmer et ajuster la zone d'assainissement collectif de Vergnolles, La Tour de Labrot, Les près de Muraillat, Les Chanabals, Les Prés de Vergnolles.
- ↪ Retirer de la zone de l'assainissement collectif le secteur de la Souvigne. Dans ce secteur, toutes les installations individuelles d'assainissement autonome sont jugées en bon état par les rapports du SPANC et techniquement il serait très onéreux d'acheminer les effluents vers la station de traitement d'Argentat.

Le dossier a été transmis à la DREAL (La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), Nouvelle-Aquitaine, pour examen au cas par cas de la nécessité d'une évaluation environnementale.

A l'issue de cet examen, **le dossier sera mis à enquête publique par la commune**. Cette enquête publique devrait se dérouler en début d'année.

Règlement du cimetière

Un règlement du cimetière a été validé par le conseil municipal le 08 novembre 2019.

Après l'énumération des dispositions générales, il précise :

- les règles relatives aux concessions,
- les règles relatives aux travaux,
- les règles relatives aux inhumations,
- les règles applicables aux exhumations,
- les règles applicables aux sépultures en terrain commun,
- les règles applicables à la dispersion des cendres,
- les règles applicables au columbarium,
- les règles applicables au jardin du Souvenir.



Il peut être consulté en mairie ou sur le site internet de la commune :

<http://www.monceaux.correze.net/>

Il est important de le consulter, notamment avant d'engager des travaux.

Le déploiement de la fibre optique

Les travaux ont pris du retard. Au moment où nous écrivons cet article, l'entreprise Miane et Vinatier de Brive a quasiment terminé les travaux d'enfouissement des conduits, de pose de chambres de tirage et d'implantation de nouveaux supports.



L'entreprise CONNEXION AU MONDE (CAUM) dont le siège est dans les Pyrénées Atlantique et qui dispose d'une antenne à St Pantaléon de Larche, a débuté sa mission. Mission qui consiste à poser les câbles (fibre optique), à réaliser des raccordements et à installer les coffrets Point de Branchement Optique (PBO). Dans la foulée, un Sous Répartiteur Optique (SRO) sera installé au bourg de Monceaux.

Pour la première zone, qui représente 90% de la commune, on nous annonce une commercialisation pour le 30 avril 2020. Pour la zone restante, à savoir Le Chambon et Laborie, il n'est pas annoncé de date pour l'instant.

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, une réunion d'information proche de chez vous sera organisée. Les opérateurs vous présenteront les offres disponibles sur le réseau corrézien. Vous serez prévenus, le moment venu, de la date et du lieu de cette réunion.

Contact, pour plus de renseignements :

Conseil départemental de La Corrèze Cellule THD :
05 55 93 79 19 / Fibre2021@correze.fr

En parallèle à ces travaux, ORANGE a mandaté l'entreprise EXPERTISE POTEAUX SECURITE (EPS), dont le siège est dans le département de la Haute-Savoie, pour réaliser le remplacement des poteaux existants jugés défectueux. C'est ORANGE qui prend en charge ces travaux.

Nouveaux horaires pour l'éclairage public

L'objectif recherché est de :

- Réduire l'impact de l'éclairage public sur la vie nocturne (biodiversité),
- Diminuer la consommation d'énergie et faire des économies (impact financier), sans pour autant minimiser la sécurité des personnes.

C'est ainsi que sur les lieux ci-dessous, l'éclairage sera éteint de 23h00 à 6h00 :

- | | |
|------------------|-------------------------|
| ↪ Laborie, | ↪ Escourbaniers, |
| ↪ La Souvigne, | ↪ Vergnolles (village), |
| ↪ Les Cheyroux , | ↪ Le Temple, |
| ↪ Le Chambon, | ↪ Saulières, |
| ↪ Le Bourg, | ↪ Vaurette |

Pour le bourg, en juillet et août et en raison des Marchés des producteurs de pays, l'éclairage sera éteint de 2h00 à 6h00. Pour les autres sites, ce mode de fonctionnement nécessite des travaux qui sont à programmer pour être réalisés dans le temps.



L'adressage

Le déploiement de la mise en place des panneaux se fera progressivement à compter du début de l'année 2020.

Si vous n'avez toujours pas récupéré votre certificat d'adressage pour la mise à jour de vos correspondances, vous pouvez venir le chercher à la Mairie.

Les numéros seront distribués lorsque les panneaux de rues auront été mis en place.



Bienvenue à Nadine, secrétaire de mairie

Depuis début septembre, c'est Nadine Glinche qui vous accueille au secrétariat, aux côtés de Laurence Maugein. Nadine remplace Fabienne qui, après plus de six ans « chez nous », poursuit sa carrière dans le Cantal.



Nadine a postulé pour le poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe. Elle arrive de la commune de Saint Léonard des Bois en Sarthe.

Elle a trois filles, âgées de 12, 16 et 21 ans. La benjamine a suivi sa mère et son compagnon ; les deux autres sont restées en Sarthe pour l'instant, l'aînée travaille et la cadette est encore scolarisée.

Nous souhaitons à Nadine une bonne intégration au sein du personnel municipal, une longue carrière à Monceaux et, bien sûr, la bienvenue à elle et à sa famille.

L'école

Une nouvelle année a commencé à l'école de Monceaux sur Dordogne avec une nouvelle maîtresse dans la classe des GS-CP-CE1, Béatrice ADAMS, qui a enseigné de nombreuses années en classe unique à La Chapelle-Saint-Géraud.

De nouveaux outils numériques (tablettes offertes par la mairie) sont venus compléter le matériel de l'école afin de varier les supports d'apprentissage et permettre ainsi aux élèves de valider leur brevet B2I (brevet informatique et internet).

Comme chaque année, les élèves se sont rendus chez Monsieur Ceyrat afin d'assister à la pressée traditionnelle et tous ont été ravis de rapporter une bouteille de jus de pommes chez eux.

Au cours de ce premier trimestre, les élèves se sont investis dans un projet autour du thème de la Dordogne. Ils ont eu la chance de visiter la salle des machines du barrage du Chastang et d'assister aux essais en eau des évacuateurs de crues. De plus, dans le cadre d'un projet régional, les élèves de CE2-CM1-CM2 ont pu récolter des échantillons d'eau de la Dordogne qu'ils ont ensuite analysés avec l'aide de Sandrine Revollet, intervenante de la ligue de l'enseignement de la Corrèze. Ce projet se prolongera tout au long de l'année et notamment lors du voyage scolaire dans le Puy de Dôme.





Côté sport, les petits ont participé à une journée orientation et jeux traditionnels au stade d'Argentat en compagnie d'autres élèves du canton tandis que les grands mettaient toute leur énergie dans le cross de secteur avant de terminer l'après-midi par un tournoi de football. Un grand bravo aux cinq qualifiés pour le cross départemental qui a eu lieu le 4 décembre à Brive.

Le 30 Novembre, le traditionnel loto, organisé par l'association des parents d'élèves, a permis de récolter des fonds qui permettent la réalisation des différents projets de l'école.

Pour clôturer cette année civile, le Père Noël de la commune est venu apporter de jolis albums à tous les élèves. Un petit goûter leur a ensuite été offert. Les élèves et les maîtresses remercient tous les parents, les élus ainsi que tout le personnel communal qui œuvrent chaque jour pour une école dans laquelle il fait bon apprendre.

Opération élagage voirie communale

L'objectif que nous nous étions fixés n'a pas été atteint à notre grande désillusion.

En effet, nous souhaitons que l'élagage de la voirie soit réalisé avant le déploiement de la fibre.. Trop tard, la fibre est mise en place et l'élagage n'est pas réalisé. Pourquoi ? :

L'entreprise que nous avons retenue, à savoir France Séquoïa, n'a pas respecté ses engagements. Après avoir procédé au repérage des bordures de parcelles à élaguer, elle n'est pas intervenue et n'a jamais été en mesure de nous donner une date d'intervention. Renseignements pris, plusieurs communes de Corrèze, qui ont retenue la même entreprise, se retrouvent dans notre situation.

A l'instant où cet article est rédigé et après l'envoi d'une lettre recommandée, France Séquoïa nous répond en précisant que l'intervention aura lieu à partir de la semaine 51, soit du 17 au 20 décembre 2019. Nous prenons acte, mais nous avons de fortes raisons de penser que ce n'est pas gagné ... Le travail sera plus compliqué à réaliser du fait que la fibre a été mise en place. A France Séquoïa de prendre les dispositions nécessaires pour ne pas la détériorer.

Certaines personnes affirment que l'entreprise qui installe la fibre a pour mission de réaliser un élagage. En effet, l'entreprise réalise un ébranchage en forme de tunnel autour de la fibre pour éviter les frottements, mais il ne s'agit pas d'un élagage en tant que tel. Par exemple, les arbres fragilisés ne sont pas coupés et peuvent à tout moment tomber sur la fibre et la rompre.

D'autres personnes pensent que l'entretien pour maintenir la fibre dégagée dans le temps sera réalisé par l'exploitant du réseau. Il n'en est rien, l'élagage des arbres qui sont sur le domaine privé en bordure des voies est, et restera, à la charge des propriétaires riverains.

En cas de chute d'un arbre sur la fibre et de rupture de cette dernière, le coût de la réparation peut atteindre 2 500 à 7 000 € suivant le type de câble. En cas de défaut d'élagage avéré, Il est fort probable que l'exploitant du réseau considèrera le propriétaire riverain responsable de l'incident.

Il est important de rappeler que l'élagage ne doit pas être réalisé uniquement pour les réseaux aériens (téléphone, fibre, ...). Il concerne l'ensemble de la voirie communale. Il doit être réalisé, en priorité, pour des raisons de sécurité des usagers, d'entretien et pour prolonger la durée de vie du revêtement de nos routes.

Pour des raisons diverses, le cabinet administratif des infirmières libérales dans le bourg de Monceaux a fermé à la fin 2019. Les deux infirmières, Solange Fage et Audrey Rougery n'abandonneront pas leur clientèle moncelloise et continueront à les soigner.

Même si le cabinet administratif est transféré à la nouvelle Maison de Santé de Beaulieu, elles gardent le même numéro de téléphone : **05.87.06.02.61** et répondront aux clients existants et nouveaux souhaitant les contacter.

Repas des aînés

Le repas des aînés, offert par la municipalité, aura lieu le 25 janvier 2020, à 12h.

La consommation d'eau potable : Anomalies et sensibilisation des usagers

Lors de la relève des compteurs, il a été constaté des consommations excessives chez certains abonnés.

Ces consommations dues à des fuites après compteur ont un coût pour l'utilisateur et sont nuisibles pour la ressource en eau. Ressource que l'on doit préserver quand on voit les difficultés rencontrées dans certains secteurs.

L'été 2019 doit nous inciter à veiller à la bonne utilisation de l'eau.

Comme il est précisé dans le règlement du service de l'eau en vigueur (§3-3 page 10) :

« Vous pouvez à tout moment contrôler vous-même la consommation indiquée au compteur. De ce fait, vous ne pouvez demander aucune réduction de consommation en raison de fuites dans vos installations privées (situées immédiatement en aval du compteur). Cependant, en cas de fuite sur les installations privées de l'abonné, la municipalité a décidé d'appliquer une règle pour le calcul de la fuite sur présentation de la facture de la réparation de la fuite. »

Il est rappelé à nouveau que les accès aux compteurs doivent être maintenus dégagés pour en faciliter les relevés.



Tri des déchets : Petit rappel en images....

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL'DORDOGNE

**Vous TRIEZ
Nous RECYCLONS**

Les sacs transparents pour le tri sélectif sont à retirer gratuitement à la Mairie et pour Argentan-sur-Dordogne aux Services Techniques XV'D

SERVICES TECHNIQUES
Le Claux - 19430 ARGENTAT SUR DORDOGNE - 05 55 28 96 50 - dechets@xaintrie-val-dordogne.fr
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 / Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
www.xaintrie-val-dordogne.fr

CITEO

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL'DORDOGNE

**Vous TRIEZ
Nous RECYCLONS**

SERVICES TECHNIQUES
Le Claux - 19430 ARGENTAT SUR DORDOGNE - 05 55 28 96 50 - dechets@xaintrie-val-dordogne.fr
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 / Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
www.xaintrie-val-dordogne.fr

CITEO

Chemins ruraux et coupes de bois

Les chemins ruraux appartiennent au domaine privé de la commune. Ils sont affectés à l'usage du public. La commune en compte de nombreux. Ils constituent un patrimoine indéniable et sont une richesse pour les déplacements du public.



La collectivité n'a pas d'obligation en matière d'entretien des chemins ruraux. En revanche, et pour leur bonne conservation, les propriétaires de parcelles riveraines ont quelques obligations (cf code rural) :

« Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. »

On constate trop souvent qu'à la suite de travaux forestiers, les chemins restent encombrés par des chutes de bois non valorisables ou des branches et sont ainsi impraticables et fermés au public.

Nous demandons donc aux propriétaires de parcelles traversées ou bordées par un chemin rural de bien vouloir :

- Signaler à l'entreprise forestière la présence d'un ou plusieurs chemins,
- Informer l'entreprise que le chemin devra être remis en état après le passage des engins,
- Exiger de l'entreprise le dégagement de l'emprise du chemin en fin de chantier.

Une belle soirée Moncelloise !

Un groupe d'agriculteurs a présenté son « abécédaire agricole » dans la salle polyvalente de Monceaux.

Dans le prolongement de l'aide au répit mise en place par la Mutualité Sociale Agricole du Limousin, un groupe d'agriculteurs de Corrèze a constitué une association « Espoirs Paysans » et se retrouve ponctuellement pour des moments de loisirs et d'échanges. A partir des discussions sur leur vécu, ils ont accepté de monter un spectacle prenant la forme d'une « lecture théâtralisée » avec la collaboration de deux assistantes sociales de la MSA et d'un metteur en scène, Véronique Lesergent. Sur une période d'un an, une vingtaine de rencontres a permis à chaque membre du groupe de s'exprimer sur sa vie d'agriculteur tant privée que professionnelle, sur ses bonheurs, ses malheurs et désespérances, ses souhaits et aspirations. Du champ à la scène, ces exploitants ont le courage de produire et de se produire. À l'image de l'existence, cette lecture théâtralisée présentée à Monceaux a oscillé entre sourire, gravité et émotions, accompagnée à l'accordéon par Marie-Laure Fraysse, une autre moncelloise.



Les élections municipales

Nous vous rappelons que les prochaines élections municipales se dérouleront les 15 et 22 Mars 2020, de 8h à 18h.





La vie des associations



AMAC

2019 a été le 22ème cru des Marchés des Producteurs de Pays à Monceaux. Nous avons eu une excellente saison avec beaucoup de monde sur la place. Quelques averses se sont invitées un soir mais, pour tous les autres, nous avons eu du beau temps, parfois caniculaire !

Globalement, les 19 producteurs (les mêmes qu'en 2018 avec le retour du vin de Glanes) sont contents et la plupart ont bénéficié d'une recette stable ou en hausse.

Nous avons remarqué une entente particulièrement aimable et sympathique entre les bénévoles et une ambiance géniale. Nous tenons à remercier tous les bénévoles, réguliers et occasionnels, pour leur entre-aide, leur organisation et leur bonne humeur.

Pour la première fois, nous avons essayé un système de jetons comme paiement à la buvette et nous sommes très satisfaits vu le bilan. Les bénévoles ont beaucoup apprécié l'absence d'argent à la buvette et les visiteurs ont vite accepté le changement.

Nous avons continué à mettre en place des animations pour enfants, généralement entre 18H et 20H, afin d'augmenter la fréquentation et encourager des familles à rester en soirée. Bien sûr, chaque jeudi soir est animé musicalement, avec souvent beaucoup de gens, petits et grands, sur la piste !



L'Assemblée Générale a eu lieu fin novembre avec la présence vitale des représentants des associations qui participent aux marchés. Comme d'habitude, la réunion a été animée, avec des échanges, remarques, mises au point et discussions diverses. Le bilan financier est positif et un retour a été fait à chacune des associations.

Encore une fois, nous voudrions remercier très chaleureusement tous les bénévoles qui investissent leur temps. Afin de permettre une rencontre conviviale, hors marchés, entre bénévoles de toutes les associations participantes (suite à la suggestion de bénévoles), est proposé un pique-nique / barbecue géant sur le terrain communal en juin, pour tous les bénévoles souhaitant passer un bon moment. (Apéritif, vin et café offerts par AMAC.)

Enfin, nous avons des remerciements très particuliers envers Hubert Arrestier, notre Maire, qui est présent depuis le début de cette aventure en 1998, quand Monceaux a été une des trois communes qui ont piloté ces marchés. Il nous a toujours soutenu et resté fidèle à ce concept. Un très grand « merci » à tous.

Grâce à vous, nous faisons toujours partie de ces marchés corréziens très performants.

Contact, pour plus de renseignements :

Ghislaine Maisonneuve : 05 55 28 18 19

Le comité des Fêtes et des Foires

Le 17 Janvier 2019 s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire. Dans un premier temps, comme il se doit, après le rapport d'activité et le rapport financier il fut procédé au renouvellement partiel du Conseil d'Administration et du Bureau, puis fut abordé le programme des activités envisagées pour le premier semestre 2019.

Etaient prévues les manifestations suivantes : la foire aux veaux de lait du premier Avril, un repas le 11 Mai et la fête de l'Ascension des 29 et 30 Mai.



Concernant la foire du premier Avril, le déroulement a été inchangé par rapport aux foires précédentes.

Le repas du 11 Mai a permis de réunir l'ensemble des adhérents et bénévoles qui contribuent au fonctionnement du Comité dans une ambiance très conviviale.

La fête de l'Ascension a débuté par le traditionnel bal du Mercredi soir animé par l'orchestre Loup Parça.

Quant à la journée du Jeudi, tôt le matin ce fut la mise en place du vide grenier, puis la préparation du TrailRando. Une buvette et une restauration sur place, tenues par des bénévoles, étaient à la disposition du public. Les enfants pouvaient se distraire avec des

balades à poney, auprès d'un stand de maquillage et en assistant à un spectacle enfants.

La journée s'est terminée par un apéro musical, un concert et un spectacle donné par un cracheur de feu.

Le 29 Juin un certain nombre de bénévoles ont contribué à la mise en place des installations pour les Marchés des Producteurs de Pays, marquant ainsi le début de la saison estivale qui durant Juillet et Août va mobiliser tous les Jeudis bon nombre de personnes qu'il est bon de remercier pour leur implication.

Après avoir libéré la place des Marchés des Producteurs de Pays, il a fallu préparer la foire du 2 Septembre pour laquelle on peut regretter une faible participation des éleveurs.

Une réunion en date du 8 Octobre a permis de faire le bilan de la saison d'été écoulée et d'envisager les manifestations pour le dernier trimestre : un repas karaoké au profit du Téléthon le vendredi 6 Décembre et la foire aux veaux de lait du 9 Décembre.

Pour le Président du Comité : Rémi ARRESTIER,
le secrétaire : Robert SALLE

L'atelier théâtre

L'atelier Théâtre de Monceaux et La Compagnie L'Instant Mêmes ont présenté dans la cour de l'école de Monceaux son nouveau spectacle :

« **Vivre ensemble** »

Avec : Françoise Chanut, Sylviane Civit,
David Freeman, Dominique Frémont,
Alain Frémont, Isabelle Grèze, Ghislaine
Maisonneuve, Antoine Millet,
Marie-Christine Nacry, Éric Osnabrugge,
Marie-Laure Petit, François Quenette, Claire Seringe.



Mise en scène : Véronique Lesergent

L'atelier Théâtre de Monceaux a fêté ses 10 ans d'existence.

Ce n'est peut-être pas un hasard si son nouveau spectacle s'intitule « Vivre ensemble ». Vaste sujet dont on entend beaucoup parler ! Nous avons créé ce spectacle ensemble... à partir des idées de chacun, d'improvisations, de propositions, d'essais, de phrases. Il ne me restait plus qu'à écrire le texte d'après ce qui avait été dit par les acteurs sur scène, orchestrer l'ensemble, ne laisser personne sur le côté.

Ce spectacle, c'est être tout le temps ensemble sur la ZUT (Zone d'Utilité Théâtrale). C'est défendre des idées, dénoncer des propos, témoigner, essayer de faire sourire ou d'émouvoir d'une seule voix. Voilà donc des personnages aux prises avec les difficultés, les doutes, les horreurs et les joies de devoir « vivre ensemble ». Se frotter les uns aux autres, partager des instants de vie, se disputer, se réconcilier, entendre le pire, espérer le meilleur de ceux qui nous entourent, proches et inconnus, de ceux qui constituent l'humanité avec laquelle il faut bien vivre. Spectacle choral ... c'est la difficulté pour les 13 acteurs, anciens et nouveaux. Je les remercie pour leur patience, leur ténacité à toujours proposer, essayer et finalement donner le meilleur d'eux-mêmes...ensemble. »

Véronique Lesergent.

Ce que nous avons fait en 2019 :

- ↪ Atelier danse en ligne : tous les 15 jours le lundi de 20H30 à 22H15 animé par Bernadette qui continue en 2020
- ↪ Groupe 'Les Baladeurs' : a commencé en avril et continue en 2020
- ↪ Causerie en Anglais : Un lundi par mois animé par Jean-Luc et Hélène; a commencé en mai et continue en 2020
- ↪ Assemblée Générale en janvier
- ↪ Visite à Vulcania en mars
- ↪ Repas au restaurant le Tacot en mai
- ↪ Feu de la St Jean sur la plaine de Monceaux en juin
- ↪ Repas au marché des producteurs de pays en août
- ↪ Randonnée gourmande sur les hauteurs de Monceaux en septembre
- ↪ Réveillon de la Saint Sylvestre dans la salle de Monceaux en décembre



Ce que nous allons aussi faire en 2020 :

- ↪ Assemblée Générale le 11 janvier avec soirée crêpes
- ↪ Feu de la St Jean le 27 juin, lieu à déterminer
- ↪ Randonnée gourmande en septembre, parcours à déterminer

Ce que nous avons en préparation :

- ↪ Atelier échecs
- ↪ Atelier cuisine intergénérationnel
- ↪ Conférences : "Patrimoine et succession" et "Cuisine : accommoder des restes"

...Et tout ça grâce à une simple carte d'adhérent à seulement 26€ ! (par famille / par an)

NB: cette adhésion peut être déclarée en don aux impôts, ce qui ramène son coût réel à seulement **9€ par famille !**

Contact, pour plus de renseignements :

Marie Nacry au 06 23 42 11 72 ou Jean-Luc Chibal au 05 55 28 54 52

La Gym

Au début de cette année 2020, le club de gym grandit. Nous sommes ravis d'avoir accueilli six nouvelles adhérentes depuis la rentrée, ainsi que deux revenantes !

Notre excellent professeur de gym, Didier, nous fait travailler pendant une bonne heure d'exercices variés et dynamiques chaque mardi soir. Au moins une fois par mois, il met en place un circuit d'une douzaine de différents exercices à réaliser en binôme. Chacune travaille à son rythme et les séances se déroulent toujours dans une ambiance très conviviale et joyeuse.

Chaque semaine, du 15 septembre au 15 juin, nous sommes environ 20 présentes et sommes tellement motivées que nous continuons les cours pendant les vacances scolaires (sauf celles de fin d'année, et d'été). (Les cotisations sont de 26€ par trimestre).

A la suite de la démission de la trésorière, un nouveau bureau a été élu, composé de Hélène Chibal, toujours Présidente, Laurence Meilhac maintenant Trésorière et Anne du Pradel, Secrétaire.



Pour clôturer l'année, nous organisons en juin, une journée à St Etienne Cantalès. Au programme : balade, farniente, jeux au bord du lac ou activités sur l'eau pour les plus aventureux avec bien sûr une « pause restau » ! Les conjoints et enfants sont conviés aussi, comme le veut la tradition.

De nouvelles adhérentes sont toujours les bienvenues...il est tout à fait possible de venir participer à une ou deux séances pour « tester »...n'hésitez plus si vous êtes tentée de nous rejoindre! Pour tous renseignements, appelez Hélène au 05.55.28.54.52.

Bonne Année et Bonne Santé à tous. « **Sportez-vous bien** » !



Club Générations Mouvement "les Poudous"

C'est par l'Assemblée Générale ordinaire et statutaire en date du 11 Janvier que le Club a ouvert l'année 2019. Au cours de cette assemblée regroupant plus de quarante personnes, l'ordre du jour a permis de faire le compte rendu des activités réalisées en 2018. Le trésorier a présenté ensuite le bilan financier avant que ne soient abordées les activités prévues pour l'année en cours. Il fut ensuite procédé à la mise à jour du Conseil d'Administration pour tenir compte des personnes ne souhaitant pas renouveler leur mandat. Après des échanges fructueux concernant le fonctionnement et les activités du Club, la séance s'est terminée par la dégustation de la galette des Rois.

Le Conseil d'Administration renouvelé s'est réuni le premier Février ; au cours de cette réunion, le bureau réactualisé a été mis en place, l'organisation du loto du 18 Mars a été abordée, ainsi que certains points relatifs à la marche du Club.

C'est le Dimanche 17 Mars que s'est déroulé le loto annuel avec une très grande participation et de nombreux lots de qualité : que soient remerciées toutes les personnes, adhérents ou commerçants ayant offert ces lots ainsi que tous ceux qui ont œuvré pour l'organisation de cette manifestation.

Le 15 Mai, 33 personnes ont profité de la sortie d'une journée pour découvrir Bergerac avec ses vieux quartiers et son port sur la Dordogne. Un repas pris dans la région de Monbazillac, suivi de la visite du Château abritant la coopérative viticole du même nom, a clôturé cette journée à la satisfaction de tous les participants.

Le 11 Juin, 41 adhérents sont partis de bon matin direction la Vendée pour un voyage de 5 jours afin de découvrir le Puy du Fou et l'ensemble des animations qui y sont présentées, ainsi que Nantes, Noirmoutier et, au retour, le Marais Poitevin.

Courant Mai, Juin et début Juillet une quinzaine de personnes ont pu s'initier au fonctionnement de la tablette numérique dans le cadre d'une opération qualifiée « Tablette Facile » dont l'initiative et l'organisation revient à la Fédération Départementale Générations Mouvement et la mise en œuvre à Corrèze Téléassistance.

Durant Juillet et Aout, les Marchés des Producteurs de Pays ont mobilisé comme à l'accoutumée un certain nombre de personnes pour leur mise en place et leur fonctionnement, parfois sous une chaleur caniculaire et notamment le 25 Juillet, jour où le Club avait la responsabilité du Marché : que toutes ces personnes en soient remerciées chaleureusement pour cette aide.

Septembre a vu la reprise des réunions bimensuelles des Vendredi après-midi. Le 25 du même mois, un groupe de 40 personnes est parti pour une journée à la découverte de Saint Flour suivie d'une croisière sur la Truyère avec repas sur le bateau.

Le repas annuel de fin d'année est prévu pour le 4 Décembre.

Pour 2020, L'Assemblée Générale aura lieu le 10 Janvier, le Loto le 29 Mars, un voyage dans le Jura est programmé pour la période du 11 au 16 Mai.



Le Président du Club : Robert SALLE.



ANIMATIONS - À VOS AGENDAS 2020 !

Le Loto :

Le dimanche 29 mars, à partir de 14H, le grand loto des Poudous dans la salle polyvalente.
Renseignements : 05 55 28 12 20

La Foire aux veaux :

Le lundi 30 mars : 08 :30 vente des veaux, 09 :30 enchères des veaux, à partir de 10 :00 casse-croûte.
Renseignements : 06 33 31 01 13

La Fête de l'ascension :

Le mercredi 20 mai 2020 : repas ou bal le soir ; le jeudi 21 mai : vide grenier, fête foraine, courses, repas.
Renseignements : 06 33 31 01 13

Le feu de la saint Jean :

Le samedi 27 juin, lieu à déterminer, organisé par familles Rurales.
Renseignements : 05 55 28 54 52
ou 06 23 42 11 72

ETAT CIVIL

MARIAGES

16/08/2019 Jean- Pierre COUDOUX et Véronique LESERGENT
27/09/2019 Pierre MONANGE et Colette CLAUD
05/10/2019 Benjamin LEMOINE et Charlotte THERESINE-AUGUSTINE

NAISSANCES

24/12/2018 Lila FIALIP à Tulle de Jean-Marie et Lou FIALIP domiciliés Le Chambon
23/05/2019 Nejma EL AOUNI, à Tulle, de Abdelhamid EL AOUNI et de Jennifer GRANDIN
domiciliés Le Pont de Laborie

DÉCES

12/02/2019 Auguste Jacques MESPOULET, Le Pont de Laborie
22/03/2019 Maurice PONTY, Saulières
27/03/2019 Simonne THIERRY, veuve TISSERON, Vaurette
20/05/2019 Ernest JAGER, La Ramière
23/06/2019 Jean Louis VIDALIE, La Martiniste
28/06/2019 Colette DUPUY, veuve GOUTTENEGRE, Le Bourg
09/07/2019 Alain HERBERT, Le Pont de Laborie

*Le Bulletin Municipal de Monceaux sur Dordogne
Si vous ne le recevez pas, la prochaine fois, venez en chercher un à la Mairie !*